



SECTION
DES
PYRÉNÉES
ATLANTIQUES

**Déclaration liminaire des élus FO-DGFIP 64
au CTL du 14 Décembre 2017**

Monsieur le Président,

Nous avons boycotté le premier « CTL emploi » car nous ne pouvons cautionner les suppressions dogmatiques passées ainsi que celles cataclysmiques annoncées à l'horizon 2019-2022.

Les élus FO condamnent le principe des restructurations car elles éloignent un peu plus l'usager des services publics et mettent à mal le principe d'égalité de traitement du citoyen sur l'ensemble du territoire en abandonnant le réseau rural.

Pour autant, dans les petites structures, nos collègues n'en peuvent plus, car il faut faire toujours plus avec moins d'effectifs et de moyens budgétaires .

Les exemples sont nombreux, au gré des départs à la retraite, sur la Côte, les postes de Hendaye et Saint Jean de Luz voient leurs effectifs diminuer sans espoir d'une quelconque arrivée.

De plus, la Trésorerie d'Anglet qui va recevoir la mission « amendes » au 01/09/2018 sera « mise en danger » ipso facto par le transfert d'un emploi sur trois.

Celle d'Hasparren, nouvellement fusionnée, se verra amputer de 2 emplois alors que les attentes et le mécontentement des élus d'Ustaritz sont manifestes. C'est à notre sens un très mauvais signal envoyé au réseau mais également à nos partenaires locaux.

La Trésorerie de Saint Etienne de Baïgorry va se voir amputée de 50 % de ses effectifs alors qu'en parallèle la fusion a avorté.

En Béarn, la Trésorerie de Monein va subir « la même punition ».

M le Président, vous avez mis fin au calvaire de deux Chefs de poste de catégorie C4 (Garlin et Navarrenx) qui ne disposaient plus d'agents. Pour quelles raisons recréer un « point noir » en Béarn en supprimant 50 % des effectifs à la Trésorerie de Monein alors que la Direction Générale l'a classée C3 ?

Quelle est la logique de cette proposition de suppression , qui, inéluctablement, conduira et le Chef de poste et l'agent à 80 % à des difficultés de gestion certaines à compter d'avril 2018 et surtout à mettre leur santé en danger.

Concernant justement certaines restructurations, la situation est préoccupante. Elles sont opérées de telle manière que le Tagerfip ne correspond pas , loin s'en faut, aux effectifs réels, mettant ainsi en péril la nouvelle structure. « A peine créée, non viable » (exemple Arzacq).

La TPM de Pau monte en puissance , deux Communautés de Communes en plus au 01-01-2017 des budgets annexes supplémentaires reçus de deux Trésoreries au 01-01-2018, des marchés publics conséquents avec malheureusement des intérêts moratoires à régler et à venir. Une candidature à l'EDR et deux départs à la retraite fin 2018 début 2019. Vous l'avez précisé par le passé c'est la « vitrine béarnaise ». Potentiellement la TPM de Pau va se retrouver avec une cellule dépenses amputées des 2/3. Comment concevoir dans ces

conditions une suppression d'emploi ?

La règle consistant à prendre exclusivement en compte le nombre des mandats et des titres ne nous paraît pas pertinente, en ce sens que le temps passé sur un mandat de marché n'est pas le même qu'un mandat de « fonctionnement courant ».

De la même manière il est impossible d'occulter le poids des charges chronophages des Trésoreries disposant d'un Etablissement public de Santé, d'EHPAD, de maison de retraite.

La seule satisfaction serait de retenir la création d'emplois correspondant aux charges à la TPM de Bayonne, mais à quel prix pour cet EPCI XXL !

Quant à la filière fiscale notre inquiétude est grande sur la pérennité des SIE/SIP d'Oloron Sainte Marie et Orthez qui, au titre de la contribution proportionnelle voient leurs effectifs fondre chaque année à l'image des SIE du département.

Lors de CAP nous avons cru comprendre que la cible serait à terme un SIE et un SPF par département ? Il ne s'agira plus pour l'occasion de « muter » des agents dans le même immeuble.

Notre inquiétude est grande eu égard aux pertes de missions (exonération de la TH pour 80 % des contribuables assujettis, prélèvement à la source) et dématérialisation qui génère du retraitement jamais quantifié dans les charges (déclaration en ligne, paiement internet rejetés, double paiement etc...).

Nous apprenons désormais que le PAS pourrait être sous-traité au bénéfice d'une entreprise privée, est-ce le début d'une externalisation de nos missions ?

La création de grosses structures n'est en aucun cas un gage de pérennité !

Nous sommes engagés dans une spirale sans fin de réduction des effectifs avec un service RH qui « remonte » à la région , tout un symbole !!!

Enfin , nous attirons votre attention sur l'absence de mise à jour du répondeur téléphonique des postes concernés par des changements d'horaires d'ouverture au public ainsi que sur le site impots.gouv.fr, générant un fort mécontentement des usagers.

Les élus FO-DGFIP64 voterons, à nouveau, contre ces propositions de restructuration car notre revendication reste le maintien des missions et des effectifs correspondants.